

2 Économie

Accès des populations rurales aux TIC/Sur l'axe Makokou-Okondja

Ali Bongo Ondimba lance la téléphonie rurale



Le chef de l'Etat a lancé ce projet porté par l'Arcep et Gabon Telecom.



Arcep et son partenaire Gabon Telecom autour du président de la République au terme de la cérémonie du lancement.



Le panneau descriptif du projet.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Financé entièrement par le Fonds spécial du service universel des télécommunications à hauteur de 3,7 milliards de francs, ce projet va permettre à 33 villages situés entre les 2 localités de bénéficier

d'une couverture internet haut débit (4G) et d'un accès à la technologie GSM.

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, a procédé, samedi dernier, à Okondja dans le Haut-Ogooué, à la mise en service de la téléphonie rurale sur l'axe Makokou-Okondja.

Lancé officiellement le 21

juillet 2016 à Ekobakoba, dans la province de l'Ogooué-Ivindo par le chef de l'Etat, ce programme donne notamment aux populations l'accès à la technologie GSM et à une couverture internet 4G. Il répond également à un objectif de réduction de la fracture numérique entre les populations rurales et urbaines. A l'issue de la phase 1 de

ce projet, 33 villages sont désormais desservis par un service internet haut débit, allant jusqu'à 10Mbps sur l'axe Makokou-Okondja long de 275 km, et peuplé de 18 000 habitants, d'être connectés dans les mêmes conditions que ceux des grandes villes.

Ce vaste programme qui s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan stratégique

Gabon émergent (PSGE) initié par le chef de l'Etat, a été réalisé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), en partenariat avec la société Gabon Télécom. Estimé à 3,72 milliards de francs entièrement couverts par le Fonds spécial du service universel des télécommunications, il contribue au développement de l'éco-

nomie numérique et des technologies de l'information et de la communication.

Notons que la phase 2 de ce projet, qui concerne la couverture de 204 villages additionnels, est en cours de finalisation. L'objectif étant de permettre d'ici 2025, la couverture de la grande majorité des localités encore non desservies.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le Gabac en conclave à Libreville

MSM
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, a présidé, vendredi dernier, à Libreville, la 7^e plénière statutaire du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac).

Cette rencontre des experts de la finance devrait permettre aux États membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. « La plénière avait pour objet de prendre certaines décisions qui vont s'imposer à l'ensemble de la sous-ré-



Le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, (d) et le secrétaire permanent du Gabac.

gion. Le Gabon doit appliquer les recommandations et les résolutions prises par le Gabac, d'autant plus que c'est le Gabon qui assure la présidence en ce moment », a confié Jean-Marie Ogandaga.

Pour le Gabac, il existe plu-

sieurs méthodes de blanchiment d'argent dans la sous-région. Et pour en limiter les dégâts, le renforcement des dispositifs réglementaires adaptés est nécessaire. « Nous avons abordé un certain nombre de points, à savoir la modi-



Les participants lors de la réunion.

fication de certaines dispositions du règlement qui porte prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Nous avons adopté le rapport d'activités et le programme d'activités pour l'année 2019.

Mais surtout nous avons parlé de l'opérationnalité des Anif (Ndlr : Agence nationale d'investigation financière) », a expliqué Saturnin Bitsy, directeur des affaires juridiques et du contentieux au Gabac. Pour lui, les Anif sont des

véritables cellules de renseignement financier, des clés de route des dispositifs contre le blanchiment des capitaux, c'est-à-dire les structures qui, au quotidien, luttent contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans les États.

« Nos dispositifs réglementaires ne sont pas suffisamment adéquats pour les adapter à ces problématiques-là, pour la simple raison qu'il y a eu des novations sur le plan financier. Il y a des nouveaux produits qui arrivent sur le marché de manière régulière, alors même que nos différents textes sont plus ou moins caducs », a indiqué Etienne Tabi Mbang, directeur des Études et de la Prospective du Gabac.

Secteur des transports

Satram relance ses activités maritimes

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

APRÈS plusieurs mois d'instabilité sur fond de grève à répétition et de poursuites judiciaires, la Satram vient d'annoncer la reprise de ses activités, aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil. L'annonce a été faite, dernièrement, par les responsables de cette société lors d'une rencontre avec la presse, dans les locaux de l'entreprise sis à Owendo.

Au cours de cet échange, la nouvelle direction générale de cette entreprise a présenté le nouveau maté-

riel remis en état pour la relance des activités du transport maritime. « La mise en état de ce matériel vise à redonner confiance à notre clientèle et améliorer le service que nous offrons. Nous voulons amener une nouvelle façon de faire à Satram, une nouvelle politique managériale », a indiqué le directeur général de Satram, Saïd Znaki. Ajoutant sa satisfaction sur la confiance que plusieurs sociétés ont déjà renouvelée à Satram. « Il faut que les gens sachent que Satram se porte désormais bien. Nous sommes dans un processus de redressement judiciaire, et l'entreprise retrouve progressivement sa bonne



La reprise des activités maritimes de Satram est effective.

santé d'antan. Nous assurons déjà deux rotations sur Port-Gentil par semaine, et tout se passe merveilleusement bien », a rassuré le nouveau patron de Satram, qui croit en l'avenir de son entreprise.

« Notre ambition est de redynamiser le secteur maritime dans notre pays, en offrant plus de facilités et d'opportunités aux importateurs des produits de consommation de base et d'accroître la quantité et le

transport des marchandises lourds et légers. Nous avons également pour ambition de rétablir la ligne Libreville-Douala très rapidement », a souligné M. Znaki. La nouvelle direction a rassuré que sous les directives du conseil d'administration et ce, malgré la crise qu'a traversée Satram, l'heure est aujourd'hui à l'apaisement. « Nous avons désormais une régularité dans le paiement des salaires. Nous avons également soldé la première vague des départs volontaires initié en 2017, après plus de six mois d'attente de solde de tout compte. Et la deuxième vague validée en septembre 2018 et honorée

sans moratoire pour un montant de plus de 1,5 milliard de francs », a confié le DG.

Néanmoins, dans le souci de préserver les emplois de plus de 1300 Gabonais, les nouveaux dirigeants de Satram ont interpellé les autorités gabonaises à les soutenir et à les accompagner dans ce processus de redressement de l'entreprise. « Satram est une entreprise gabonaise, leader en logistique et dans le transport multimodal qui, par des emplois connexes, fait vivre des milliers de personnes, aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil », a rappelé Saïd Znaki.